

La piste des bactéries



Le microbiote présent dans l'estomac de chacun, symbiose les bactéries intestinales et jouent un rôle essentiel dans le bon fonctionnement du cerveau. Certains bébés qui n'ont pas été allaités, et qui reçoivent trop rapidement des antibiotiques, des vaccins, du sucre, du lactose, (tous deux présents dans les laits humanisés) voient leur flore intestinale chamboulée, offrant le champs libre à certaines bactéries qui prolifèrent au détriment d'autres. Cette prolifération modifie des gènes de cellules qui ont un impact sur le système digestif et sur le cerveau. Ce dérèglement du système provoque un désassemblage du cursus normal d'apprentissage et de développement. L'autisme fait partie de ces maladies neurologiques provoquées par ce dérèglement. Certaines gens ont des gènes plus résistants que d'autres personnes, qui subissent de plein fouet les effets néfastes de cette duplication de mauvaises bactéries.

Le lactose et la caséine sont lourds à digérer, des enfants issus de générations non habituées à se nourrir avec des produits contenant ces dérivés, seront les premiers atteints lors de leur ingestion. L'adjonction de gluten dans la plupart des mets industriels pose le même problème. Les métaux lourds contenus dans les conservateurs des vaccins dérèglent eux aussi cette flore si fragile. Ajoutons à cela les différentes formes de pollution, comme les pesticides qui se retrouvent dans nos aliments, l'air que l'on respire, l'eau que l'on boit, les ondes électromagnétiques de nos portables, du wifi, du four à micro-ondes et bien d'autre et nous obtenons un cocktail explosif.



Si cette piste n'est à l'heure actuelle qu'une théorie en cours de test, elle offre l'avantage d'être logique et d'expliquer tous les problèmes liés à l'autisme.

Nous constatons d'ailleurs, par des observations sur le terrain que :

- Les mères vivant proches de champs pollués aux [pesticides](#) mettent au monde plus fréquemment des enfants autistes.
- Idem pour les mères vivant dans des grands centres [urbains](#) pollués.
- Les mères africaines ou asiatiques migrant en Europe donnent naissance plus souvent à des autistes.
- Les autistes ont souvent des problèmes digestifs, créant par ailleurs d'autres problèmes comme des aphtes, des rots, une mauvaise haleine. Leurs selles sont souvent anormales.
- Les autistes ont souvent de l'eczéma, du psoriasis, de l'urticaire, de l'acné, des acouphènes, des migraines, des cernes bleues sous les yeux, des insomnies, et bien d'autres signes qui prouvent qu'il y a maladie, et donc problème physique.
- Beaucoup de parents ont observé une amélioration suite à un régime sans gluten et sans caséine.
- L'exposition trop fréquente à la télévision, console de jeux, ordinateur, wifi, rend les autistes plus agités et leur coupe le sommeil, de plus provoquent une addiction.
- Beaucoup d'autistes se bouchent les oreilles lorsqu'ils passent dans des quartiers bruyants, à côté de travaux, ils insupportent les pleurs des bébés, les piailllements des oiseaux, les miaulements de chats et autres bruits stridents. Ils développent un mal être face à la lumière qui leur donne des migraines.
- Les autistes ont souvent une sexualité débordante (masturbation intensive) et une agressivité, preuve d'un excès de testostérone lié aux dérèglements hormonaux.
- Plusieurs enfants ont réagi vivement aux vaccins et certains ont développé des symptômes autistiques marqués après une vaccination.
- Beaucoup d'autistes développent des allergies ;aux métaux, aux produits laitiers, au gluten, aux arachides.
- Une mauvaise médication pour un quelconque problème lié à l'autisme, peut entraîner une régression du malade.



Le professeur Luc Montagnier découvre une piste pour l'autisme par les antibiotiques. Lorsque les vrais médecins font des découvertes, la communauté psychiatrique s'élève avec véhémence pour sauver leur chasse-gardée. Voilà l'article qui a été écrit suite à cette découverte, je vous le décrypte.

Autisme et antibiotiques : l'affaire Montagnier

Jean-Yves Nau Rev Med Suisse 2012; 822-823

Colauréat du prix Nobel 2008 de médecine pour avoir dirigé la découverte du VIH, le Pr Luc Montagnier estime aujourd'hui que des médicaments antibiotiques seraient efficaces contre l'autisme. En France, l'affaire suscite une certaine émotion dans les milieux médicaux et associatifs spécialisés

entendez par là le cercle psychiatrie

(Rev Med Suisse 2012;8:772-3). Après quelques atermoiements, l'Académie nationale de médecine Il faut savoir quels praticiens composent le jury de l'académie nationale de médecine a réagi sous la forme d'un communiqué peu habituel (signe d'un profond embarras) opinion toute personnelle destinée à conforté les critiques du cercle psychiatrique

daté du 26 mars. En voici le contenu :

«Lors de la séance du mardi 20 mars 2012, le Pr Luc Montagnier, Prix Nobel de médecine et membre de l'Académie, a présenté une conférence intitulée "Recherche sur l'autisme : la piste microbienne". Il a été écouté avec l'intérêt que l'on doit à la parole d'un chercheur prestigieux. Cependant, la méthode utilisée et les résultats annoncés demandent à être accueillis avec prudence. Il serait déraisonnable de donner aux parents d'enfants atteints de cette maladie des espoirs injustifiés avant une validation de ces résultats par plusieurs équipes médicales faisant la preuve de leur reproductibilité.

Comme le Pr Gilbert Lelord du CHU de Tours, pionnier de la prise en charge de l'autisme, l'a fait remarquer à la suite de l'exposé, il s'agit d'observations cliniques isolées et non d'un essai clinique de type cas-témoin. Il a par ailleurs rappelé que l'antibiothérapie à haute dose proposée par le Pr Montagnier n'est pas **la première tentative** de traitement de l'autisme par voie médicamenteuse. (...) L'Académie nationale de médecine tient à rappeler que le contenu des conférences invitées est sous la seule responsabilité du présentateur.» **évidemment puisqu'il a lui-même proposé une thérapie par l'absorption de vitamine B6. Il serait intéressant de savoir si la théorie de M. Lelord a passé un essai clinique de type cas-témoin**



Fermez le ban, en somme. Ce serait compter sans tous les commentaires qui fleurissent ici et là. **Le buzz** – puisqu'il faut l'appeler par son nom – fait son miel sur la Toile. Bien évidemment, certains se moquent de Luc Montagnier, ce qui ne manquera pas de flatter une part de son ego. Certains louent son courage ou sa clairvoyance. D'autres s'apitoient (feignent de s'apitoyer) devant les effets d'un âge *devenu grand* : 82 ans. On se range dans un camp ou dans un autre : celui de la raison pure ou celui du romantisme médical et scientifique incompris. Pour un peu on en viendrait à l'esprit de finesse et à celui de géométrie.

Dans ce paragraphe on se moque très clairement de la théorie de M. Montagnier et de lui tout en se cachant derrière de pseudo internautes

Reste une voie, laïque et contemporaine ; elle pourrait aussi être qualifiée **d'éclairée** si l'on ne redoutait d'être mal compris.

Le conditionnel offre ici qu'journaliste le paravent nécessaire à se défendre d'attaquer le théorie de Luc Montagnier en la dévalorisant et de prendre ses adeptes pour des bêtas.

C'est par exemple celle que défend **Antoine Flahault**, esprit curieux, spécialiste passionné de santé publique et féru d'épidémiologie.

Entre collègue on se flagorne, n'y voyez aucun parti pris

Il rappelle cette maxime d'un certain Archibald Leman Cochrane (1909-1988). Britannique suffisamment **raffiné** pour s'être intéressé à Karl Marx et Sigmund Freud, cet humaniste qui soutenait qu'il est plus éthique de mener des expérimentations chez l'homme plutôt que de continuer à administrer des traitements non prouvés.

Encore une fois on vous fait clairement comprendre que les élucubrations de M. Montagnier sont le fait d'être frustré pour ne pas dire un peu sénile, puisqu'il ne s'intéresse pas aux théories freudiennes. On nous dit aussi que la théorie de M. Montagnier est non prouvée, ce qui est faux dans la pratique.

CC BY Prolineserver/wikimedia



Quand on commence à vous citer Wikipédia après avoir laissé à penser qu'on fréquentait des gens érudits et raffinés, on s'enfoncé.

«Il n'y a aucune preuve que les antibiotiques marchent dans l'autisme, donc il n'y aurait a priori aucune perte de chance pour les patients sous placebo qui seraient inclus dans un essai, observe le Pr Flahault. La seule base rationnelle pour envisager un essai évaluant les antibiotiques dans l'autisme réside dans **l'hypothèse** énoncée par Luc Montagnier (je n'ai cependant pas assisté à la séance à l'Académie de Médecine et ne sais pas s'il a présenté des données, même préliminaires, soutenant son hypothèse). L'énoncé de cette hypothèse est clair et semble facile à tester. Elle n'exclut en rien de poursuivre, si un essai randomisé devait être entrepris, les "traitements usuels" chez les patients inclus dans les différents groupes.»

M. Flahault n'apprécie visiblement pas les recherches de M. Montagnier et ne se gêne pas pour les descendre avec force de scepticisme, voire de mépris.

Antoine Flahault ajoute aussitôt qu'il faudrait bien évidemment peser, au regard du bénéfice espéré, le risque potentiel du traitement antibiotique chez ces enfants. Il observe que l'on a longtemps **traité** l'acné juvénile par des cures prolongées d'antibiotiques (sans beaucoup de preuves préalables) et que le traitement de la tuberculose utilise des doses importantes d'antibiotiques prescrits pendant de longues périodes, avec une expérience accumulée à différents âges de la vie. Rien n'est donc a priori inenvisageable en la matière.

Là, venant de la part d'un psychiatre, c'est un peu pousser le paradoxe à son paroxysme. Il est à noter que ces gens qui considéraient encore l'homosexualité pour une maladie mentale au siècle dernier, et qui mettent encore en avant la mère castratrice comme syndrome de l'autisme, sont de bien mauvais juges.

«Une approche épidémiologique **préalable** serait d'étudier si les enfants traités pour d'autres raisons par des antibiotiques sont moins souvent que les autres atteints de troubles autistiques, suggère-t-il.

Un peu comme si vous aviez pris régulièrement des tisanes contre la grippe, vous prémunissait de l'attraper



Il existe dans le monde des bases de données qui permettraient de répondre rapidement à cette question sans avoir à conduire d'expérimentation. Cela ne constituerait bien sûr pas **un niveau de preuve suffisant** pour autoriser la prescription d'antibiotiques chez les jeunes enfants autistes, mais cela renforcerait indéniablement, si la réponse était positive, l'hypothèse de Luc Montagnier.»

Ici encore on tente de nous faire croire qu'il ne reste à M.Montagnier que la tricherie pour que sa thèse soit accréditée.

Pour Antoine Flahault, la doctrine scientifique classique doit être ouverte à l'innovation et à la créativité ; et une hypothèse ne doit être rejetée que lorsqu'on a **des arguments scientifiques** pour le faire.

Il faut reconnaître qu'en psychiatrie ce n'est pas une monnaie courante.

On peut le dire autrement : affirmer qu'un chercheur est **farfelu** ne signifie pas pour autant que son hypothèse ne mérite pas d'être évaluée. «La pénicilline, découverte en 1928 par Alexander Fleming, n'a été utilisée pour la première fois comme antibiotique que dix ans plus tard (1939), et vaudra le prix Nobel de médecine aux trois codécouvreurs : celui de la molécule et ceux de son indication thérapeutique (Florey et Chain), en 1945. Une extension d'AMM aux antibiotiques dans une indication comme l'autisme nécessiterait trois essais randomisés convaincants. On n'y est certes pas encore ! A-t-on en revanche assisté au départ de la course vers un second prix Nobel ? Pourquoi pas !»

En bref la théorie de M. Montagnier a du bon mais elle n'est pas développée.



En écho, on citera ici les propos de Franck Ramus, directeur de recherche au CNRS (Laboratoire de sciences cognitives et psycholinguistique, Ecole normale supérieure, Paris). «**L'hypothèse est-elle plausible** ? En tout cas, il n'y a aucune raison de la balayer d'un revers de main, en la considérant comme ridicule ou incompatible avec les connaissances déjà acquises sur l'autisme, affirme-t-il sur son blog.¹ Il est déjà avéré que les causes de l'autisme sont multiples et hétérogènes (à la fois au sein des facteurs génétiques et environnementaux). Il y a à la fois des causes multiples au sein de chaque individu, et des causes différentes entre individus. Le fait qu'une attaque bactérienne puisse faire dérailler le développement du cerveau, c'est déjà connu par ailleurs, donc l'hypothèse que cela puisse contribuer à l'autisme n'est pas absurde. Il est donc parfaitement légitime que cette hypothèse fasse l'objet de recherches.»



Oui, l'hypothèse est plausible mais elle ne pourra être mise sur le marché que lorsque la congrégation des psychiatres aura donné son feu vert.

Enfin, voici démontré avec quel cynisme et mauvaise foi les psychiatres prennent les recherches des vrais médecins. Non contents de se congratuler et de se citer entre eux, ils font bloc pour empêcher toute recherche qui nuirait à leur lobby.

Si la théorie de Luc Montagnier n'est pas avérée comme complète et prouvée, elle ouvre néanmoins des horizons prometteurs dans le domaine de l'autisme. Sachant combien l'espoir est important pour les familles où l'autisme règne, il est malséant de ne pas en tenir compte.

